

pédagogie. Il comprendra que le *premier livre* que l'on mettra entre les mains des enfants doit être gradué et rationnel : que tout dans ce petit livre si simple, et si insignifiant qu'il paraît, doit être rédigé de manière à ce que toutes les règles de la logique soient observées, c'est-à-dire que toutes les phrases qu'on donne à lire soient construites de telle sorte, qu'on puisse en trouver les éléments dans ce qui a été vu dans les leçons précédentes.

Quant au second livre de lecture, c'est-à-dire celui dont on se servira après l'*Alphabet*, il devra aussi être gradué, et renfermer des morceaux choisis, simples et faciles à lire. Nous ne connaissons que le *Cours de lecture à haute voix*, de sen M. Lagacé qui remplisse ces conditions. Tous les autres offrent autant de difficultés dans les premiers chapitres que dans les derniers.

Pour la grammaire, Fénelon dit : *Que la plus simple sera toujours la meilleure.* Mais il n'en est pas ainsi des *devoirs grammaticaux*. La plus rigoureuse gradation doit régner dans chaque exercice, qui ne devra se rapporter qu'à une seule règle de grammaire, afin de ne pas jeter la confusion dans l'esprit des enfants.

Le choix de l'arithmétique est fort indifférent, car le gros du travail dans cette branche se fait au tableau, dont on profite pour donner les explications requises, et pour faire résoudre des problèmes pratiques et en rapport avec les besoins journaliers de la vie. L'arithmétique la plus en vogue aujourd'hui est celle de M. F.-X. Toussaint.

Les manuels de géographie et d'histoire doivent aussi attirer d'une manière spéciale l'attention de l'instituteur. La rédaction de ces petits livres sera claire, simple et précise. C'est au maître à donner les développements qu'il juge nécessaires ; car s'il a étudié la pédagogie, il saura faire l'application de ce principe fort élémentaire : *Il faut que le professeur professe.* Ce qui veut dire que le maître doit faire *comprendre et ensuite apprendre.* Voilà, chers lecteurs, notre manière de voir au sujet du choix des livres de classe, et nous ne saurions clore cet article sans féliciter M. Eugène Rouillard pour l'intérêt qu'il porte à la cause de l'éducation.

Conférences pédagogiques

Les instituteurs de Québec et ceux de Montréal se réunissent en conférence deux fois par année pour discuter entre eux les questions concernant l'enseignement. A ces réunions, on s'occupe des meilleurs moyens à prendre pour assurer autant que possible le bon fonctionnement des écoles. Tous ceux qui désirent marcher dans la voie du progrès, qui ont à cœur de s'initier aux méthodes nouvelles, qui veulent suivre la marche progressive, assistent régulièrement à ces assises pédagogiques et en retirent de très grands avantages. Néanmoins, malgré la meilleure volonté du monde, plusieurs sont privés de bénéficier de ces avantages par suite de leur peu de moyens. Assez souvent, l'instituteur ne reçoit qu'un faible salaire qui lui est payé très irrégulièrement ; de sorte que, au jour des conférences, il est incapable de faire les dépenses nécessaires pour se procurer le plaisir d'aller rencontrer ses confrères, de causer avec eux et d'apprendre une infinité de choses qui lui seraient très utiles dans son école. Le seul moyen de remédier à cet état de choses serait de payer les frais de voyage des instituteurs. Une démarche en ce sens a été faite par les conférences de Québec et de Montréal, auprès du gouvernement. La demande a été favorablement accueillie, mais avant de l'accorder on l'a soumise au conseil de l'Instruction publique qui l'a approuvée avec une vive satisfaction.

Espérons qu'avant longtemps, le gouvernement de Québec se fera un devoir de payer les frais de voyage des instituteurs qui désirent assister aux conférences, et que nous verrons ces dernières fréquentées par tous ceux qui sont dans l'enseignement actif.

Petit cours d'économie politique

4ÈME LEÇON

Le Conseil de comté

LE MAÎTRE. — Mes petits amis, vous savez que notre pays est divisé en circonscriptions